

Nations Unies Commission économique pour l'Afrique

**QUESTIONNAIRE A L'INTENTION DES PAYS EN PREVISION DE  
L'EXAMEN ET DE L'EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU  
PROGRAMME D'ACTION DE BEIJING QUINZE ANS APRES SON  
ADOPTION (BEIJING + 15)**

Nom du pays \_\_\_\_\_ **Mauritanie** \_\_\_\_\_

Nom de la personne chargée  
de coordonner les réponses : \_\_\_\_\_ **Maimouna Mint Mohamed Ould Taghi** \_\_\_\_\_

Fonction/Titre : \_\_\_\_\_ **Directrice de la Promotion Féminine et du Genre** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ **Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille**  
\_\_\_\_\_ **Nouakchott** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone – (Fixe) : \_\_\_\_\_ **(00222) 525 31 05** \_\_\_\_\_  
– (Mobile): \_\_\_\_\_ **(00222) 632 20 12 / 240 65 66 / 650 66 66** \_\_\_\_\_

Télécopie : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ **[minttaghi@yahoo.fr](mailto:minttaghi@yahoo.fr)** \_\_\_\_\_

## INTRODUCTION

### **Questionnaire à l'intention des pays en prévision de l'examen et de l'évaluation de la mise en œuvre du programme d'action de Beijing quinze ans après son adoption (Beijing + 15)**

L'adoption, en 1995, du Programme d'action de Beijing a inauguré une nouvelle ère pour l'autonomisation de la promotion de la femme. Ce programme invite tous les gouvernements à intensifier leurs efforts pour prendre en charge la question de l'inégalité entre hommes et femmes. En réponse à cet appel, les pays africains ont réitéré, en 2004, leur engagement à l'égard des objectifs du programme et de l'égalité entre hommes et femmes de manière générale. C'est ainsi qu'ils se sont engagés à relever les défis identifiés dans la *Synthèse des rapports intérimaires nationaux sur la mise en œuvre des programmes d'action de Dakar et de Beijing (2004)*. Le prochain examen portera donc sur les progrès accomplis par les pays après la 7<sup>ème</sup> Conférence régionale africaine sur les femmes (Beijing + 10).

L'Assemblée générale des Nations Unies a chargé les Commissions régionales, notamment la Commission économique pour l'Afrique (CEA), de suivre la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing. A une réunion récente du Comité femmes et développement, les Etats membres ont pris connaissance du processus d'examen de la mise en œuvre du programme en Afrique et l'ont adopté avec quelques amendements à la session d'août 2008 du Comité.

Le processus d'examen en Afrique sera mené par plusieurs parties intéressées, notamment l'Union africaine et les organismes des Nations Unies. Afin d'assurer l'efficacité de l'examen, le présent questionnaire a pour objet de recueillir des données sur l'état de la mise en œuvre des politiques, programmes et mesures législatives dans le domaine de l'autonomisation et de la promotion de la femme dans votre pays. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir renseigner ce questionnaire de manière participative et en consultation avec toutes les parties intéressées par la mise en œuvre des activités relatives à l'autonomisation et à la promotion de la femme dans votre pays. Le mécanisme national en charge de la question de l'égalité entre hommes et femmes devrait assurer la coordination et fournir la documentation nécessaire à l'appui des réponses.

Les questionnaires dûment remplis seront analysés et résumés par la CEA et les résultats seront publiés dans le *rapport de synthèse* du rapport régional sur Beijing + 15 dans le cadre de la contribution africaine à l'examen et l'évaluation à l'échelle mondiale de Beijing + 15.

Le Secrétaire exécutif de la CEA vous saurait donc gré de bien vouloir renvoyer le questionnaire dûment rempli à la CEA, à l'adresse indiquée ci-après, par l'intermédiaire de la Communauté économique régionale et du Bureau sous-régional de la CEA de votre région.

**The OIC  
African Centre for Gender and Social Development  
Economic Commission for Africa  
P.O. Box 3001  
Addis Ababa, Ethiopia  
Fax : 251 11 551 2785/ 4416**

Les questionnaires sous format MS Word doivent également être envoyés à l'adresse ci-après:

[elateane@uneca.org](mailto:elateane@uneca.org)

La date limite de présentation du rapport est fixée au **30 Avril 2009**

Merci par avance pour votre aimable collaboration.

## ACRONYMES

CEA	Commission économique pour l'Afrique
CIPD	Conférence internationale sur la population et le développement ( <i>tenue au Caire (Egypte) en 1994</i> )
DSRP	Document stratégique pour la réduction de la pauvreté
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
Sida	Syndrome d'immunodéficience acquise
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union Africaine
VIH	Virus d'immunodéficience humaine

**PREMIERE PARTIE : Mise en place d'un climat propice**

**Préambule :** Dans la présente section, les pays évaluent dans quelle mesure il existe un climat propice à une mise en œuvre efficace du Programme d'action de Beijing. Cette évaluation doit s'appuyer sur les aspects ci-après relatifs à la mise en place d'un tel climat pour la mise en œuvre du Programme :

- a) Dispositifs institutionnels
- b) Engagement à l'égard de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- c) Engagement à l'égard des protocoles continentaux sur l'égalité entre hommes et femmes
- d) Engagement à l'égard des protocoles sous régionaux sur l'égalité entre hommes et femmes
- e) Adoption d'une politique nationale en matière d'égalité entre hommes et femmes
- f) Questions nouvelles pour l'Afrique
- g) Intégration des principes d'égalité entre hommes et femmes aux stratégies nationales de développements et aux documents stratégiques pour la réduction de la pauvreté (DSRP)

**a) Dispositifs institutionnels en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'équité et de l'autonomisation des femmes**

**1.1** Des dispositions institutionnelles en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'équité et de l'autonomisation des femmes ont-ils été mis en place, conformément aux objectifs stratégiques du Programme d'action de Beijing et aux recommandations des différents examens de sa mise en œuvre ?

Oui

Non

Si c'est le cas, veuillez énumérer les différents dispositifs et mécanismes institutionnels existants :

<b>Dispositif institutionnel</b>	<b>Année de mise en place</b>	<b>Fonction(s)</b>
<b>GROUPE INTERMINISTERIEL GENRE</b>		
<b>PROJET GENRE /EQUITE AU MASEF</b>		
<b>STRATEGIE NATIONALE SUR LE GENRE</b>		

**1.2** Quelles sont les principales contraintes qui entravent le bon fonctionnement des mécanismes nationaux en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ?

- UN PERSONNEL QUALIFIE (FORMATION ...)
- APPUI FINANCIER ET LOGISTIQUE

**b) Engagement vis-à-vis de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes**

**1.3** Quelles nouvelles activités ont été menées en relation avec la Convention depuis l'évaluation de 2004? Quels enseignements ont-ils été tirés ?

- CREATION D'UNE COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME (2006)
- COMITE DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA CEDEF (2007)
- COMMISSION NATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE « VBG » (2008)
- COMITES REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX DE LUTTE CONTRE VBG
- COMITE REGIONAUX DE COOPERATION ET DE COORDINATION POUR LE TRAITEMENT DES LITIGES FAMILIAUX

1.4 Le gouvernement a-t-il ratifié le protocole additionnel à la Convention ?

Oui (RATIFIE MAIS AVEC UNE RESERVE  année de ratification [\_\_2001\_\_\_\_]

c) **Engagement à l'égard des protocoles continentaux sur l'égalité hommes - femmes**

1.5 Indiquer les mesures prises pour appliquer au niveau national la politique, la stratégie ou le cadre ci-après qui ont été adoptés à l'échelle continentale :

1. *Déclaration solennelle de l'Union africaine sur l'égalité entre les hommes et les femmes* [\_\_\_\_\_] Année

1.1 Présentation de rapports : Toujours  Parfois  Jamais

2. *Protocole africain sur les femmes* [\_\_\_\_\_]

2.1 Présentation de rapports : Toujours  Parfois  Jamais

d) **Engagement à l'égard des politiques et stratégies sous régionales pertinentes**

1.6 Indiquer les politiques ou stratégies sous régionales pertinentes et les mesures prises au niveau national

Instrument	Mesures prises au niveau national

e) **Adoption d'une politique nationale en matière d'égalité hommes – femmes**

1.7 Le gouvernement a-t-il élaboré une politique nationale en matière d'égalité hommes – femmes ou, le cas échéant, révisé la politique en place en application des recommandations de Beijing + 10 ?

**OUI STRATEGIE NATIONALE EN MATIERE DE GENRE ANNEE D'ADOPTION 2006**

f) **Questions nouvelles pour l'Afrique**

1.8 Votre gouvernement a-t-il mis en place un mécanisme de budgétisation favorable à l'égalité hommes – femmes ?

Oui  Année de mise en place [\_\_\_\_\_] Non

1.9 Quels enseignements ont-ils été tirés de la formulation, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière d'égalité entre les hommes et les femmes ?

---

---

---

---

**g) Intégration des principes de l'égalité entre les hommes et les femmes aux stratégies nationales de développement et aux documents stratégiques pour la réduction de la pauvreté**

**1.10** Le gouvernement a-t-il mis au point une stratégie nationale de développement ou un document stratégique pour la réduction de la pauvreté ?

Stratégie : Oui **SNPF** Année (1995 et 2005)  
**CSLP** (2001-2004)  
**CSLP II** (2006-2010)

Document : Oui **SNPF** Année (1995 et 2005)  
**CSLP** (2001-2004)  
**CSLP II** (2006-2010)

Si c'est le cas, veuillez indiquer les domaines intégrés à la stratégie nationale de développement et inscrits au budget du programme national d'activités (ne cocher la case correspondante que si la réponse est oui)

*Questions relatives à l'égalité hommes-femmes intégrées aux stratégies nationales de développement ou au document stratégique pour la réduction de la pauvreté*

*Questions relatives à l'égalité hommes-femmes inscrites au budget du programme national de développement*

<b>Les 12 domaines critiques</b>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
1. Les femmes et la pauvreté	<u>Oui</u>	<input type="checkbox"/>
2. Les femmes et l'économie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Education et formation des femmes	<u>Oui</u>	<input type="checkbox"/>
4. Les femmes et la santé	<u>Oui</u>	<input type="checkbox"/>
5. La violence à l'égard des femmes	<u>Oui</u>	<input type="checkbox"/>
6. Les femmes et les conflits armés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Les femmes et la prise de décision	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Les droits fondamentaux des femmes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Les femmes et les médias	<u>Oui</u>	<input type="checkbox"/>
10. Les femmes et l'environnement	<u>Oui</u>	<input type="checkbox"/>
11. La petite fille	<u>Oui</u>	<input type="checkbox"/>
12. Le VIH/Sida	<u>Oui</u>	<input type="checkbox"/>
<b>Questions nouvelles pour l'Afrique</b>		
13. Financement de l'égalité hommes femmes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14. Autres (préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**1.12** Veuillez évaluer le degré de disponibilité dans votre pays des statistiques et données ci-après

Très satisfaisant	Satisfaisant	<b>Moyen</b>	Insuffisant	Très insuffisant
1	2	<b>3</b>	4	5

Disponibilité des statistiques sur la question de l'égalité hommes – femmes dans les domaines ci-après	Réponse				
	1	2	3	4	5
Données ventilées par sexe sur les questions sociales (éducation, santé)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>3</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Données ventilées par sexe sur les questions économiques (production, revenu, commerce, emploi, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>3</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Données ventilées par sexe sur les questions environnementales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>3</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Données ventilées par sexe sur la gestion du temps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>4</b>	<input type="checkbox"/>
Statistiques sur la violence liée au genre / violence à l'égard des femmes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>3</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Statistiques sur les postes de responsabilité occupés par les femmes (gouvernement, Parlement, etc.)	<input type="checkbox"/>	<b>2</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1.13 Evaluer l'efficacité de la méthode de diffusion des statistiques sur la question de l'égalité entre les hommes et les femmes

Très suffisante	Suffisante	<b>Moyenne</b>	Mauvaise	Insuffisante
1	2	<b>3</b>	4	5

1.13.1 Fait-on appel aux TIC ? Oui

Veillez préciser :

**Elaboration par le MASEF d'une Stratégie IEC** \_\_\_\_\_

## DEUXIEME PARTIE : Examen des 12 domaines critiques et autres questions nouvelles

**Préambule :** La deuxième partie contient une série de questions qui peuvent être utilisées pour évaluer les résultats d'un pays par rapport aux mesures que doivent prendre les gouvernements, comme indiqué dans le Programme d'action de Beijing de 1995. Tous les domaines critiques sont couverts. Les pays examineront également leurs résultats à la lumière des questions interdépendantes et des questions nouvelles pour l'Afrique en rapport avec le Programme d'action de Beijing.

### Section 1 : Les femmes et la pauvreté

#### a) Mesures prises par le gouvernement

2.1.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement à travers la révision des grandes orientations, la mise en place d'un nouveau cadre juridique et d'autres interventions et stratégies socio-économiques, pour renforcer l'autonomie des femmes et réduire leur niveau de pauvreté. (Ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Réaffectation des dépenses publiques en faveur des programmes et projets visant à renforcer l'autonomie des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		MISE EN ŒUVRE DE PLUSIEURS PROJETS VISANT L'EMERGENCE D'UN TISSU D'IMF VIABLES ET PERENNES - STRATEGIE NATIONALE DE PROMOTION DES MICRO FINANCE ET AME
Mise en place d'instruments de protection sociale (filets de protection en faveur des femmes et des petites filles)	Oui <input type="checkbox"/>		-INSTAURER L'EGALITE DES CHANCES ET LEVER LES OBSTACLES -CREATION DU MASEF - ELABORATION DE STRATEGIES ET LOIS-CODE DU STATUT PERSONNEL -STRATEGIE EN FAVEUR DE LA FAMILLE, DE L'ENFANCE - RATIFICATION DE PLUSIEURS LOIS - LOI SUR L'OBLIGATION DE L'ENSEIGNEMENT
Fourniture de services (formation, services juridiques, crédit) aux femmes pour la création d'entreprises.	Oui <input type="checkbox"/>		- UN PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNEL ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITES -APPUI AUX RESEAUX FORMES PAR LA FORMATION ....

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme action de Beijing**

2.1.2 En ce qui concerne le domaine critique *“les femmes et la pauvreté”*, veuillez indiquer si l’une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à renforcer l’autonomie des femmes et à réduire la pauvreté. (Cocher la case appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place d’un mécanisme de gestion axé sur les résultats	Oui	
Participation des hommes et des garçons	Oui	
Renforcement des capacités	Oui	
Egalité hommes femmes et utilisation des TIC pour réduire la pauvreté des femmes	Oui	
Sécurité alimentaire	Oui	
Financement de l’égalité hommes – femmes pour réduire la pauvreté	Oui	

Si la réponse à l’une de ces questions est ‘oui’, veuillez préciser :

**-FORMATION AU PROFIT DU PERSONNEL SUR LA METHODE GAR AVEC L’APPUI DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT**

**-CREATION D’UN GROUPE INTERMINISTERIEL GENRE / DIRECTION PROMOTION FEMININE ET GENRE AU MASEF**

**-UN VASTE PROCESSUS DE FORMATION ET DE RECYCLAGE**

**-CREATION D’UN DEPARTEMENT CHARGE DES TIC**

**-L’EXISTENCE D’UN COMMISSARIAT CHARGE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE**

**-CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE - L’INITIATION ET LE FINANCEMENT DE PLUSIEURS PROJETS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**



## Section 2 : Education et formation des femmes

### a) Mesures prises par le gouvernement

2.2.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement en faveur de l'éducation et de la formation des femmes.  
(Ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Elimination des obstacles qui entravent l'accès des garçons et des filles à l'éducation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<p>* Multiplication des campagnes de sensibilisation sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la nécessité de la scolarisation des filles</li> <li>- l'alphabétisation des femmes</li> </ul> <p>* Mise à la disposition des populations au niveau de 14 localités du Brakna et de l'Assaba de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bus de transport scolaire et de magasins scolaires</li> <li>- Des AGR pour les familles dont les filles sont scolarisées.</li> </ul> <p>* Instauration d'une loi d'obligation de l'enseignement des enfants de 6 à 14 ans</p>	
Mesures visant à renforcer la présence et le maintien des femmes et des filles dans l'enseignement supérieur, notamment dans les sciences, les mathématiques et la technologie	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instauration de la cérémonie annuelle de remise de prix aux filles lauréates au niveau des différents niveaux et types de l'enseignement au niveau national</li> <li>- Un quota spécial de 4% des bourses est attribué aux filles par la Commission des bourses.</li> </ul>	

Comblent l'écart entre hommes et femmes dans l'alphabétisation fonctionnelle de base	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	- Ouverture des CFPF - Organisation des sessions de formation - Réalisation de campagnes d'alphabétisation fonctionnelle des femmes rurales - Projet d'alphabétisation de 1.000 femmes	
Appuyer et effectuer des études et des recherches sur la question de l'égalité hommes-femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Elaboration d'une stratégie nationale d'institutionnalisation en genre	
Éliminer les disparités entre hommes et femmes dans tous les domaines de l'enseignement supérieur d'ici à 2015	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Renforcer la capacité des administrations publiques à intégrer les questions d'égalité entre hommes et femmes	
Mesures pour lever les obstacles qui entravent la scolarisation des adolescentes enceintes	Oui <input type="checkbox"/>		

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.2.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "Education et formation des femmes", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à renforcer l'autonomie des femmes et à réduire la pauvreté. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui	
Mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	
Egalité hommes femmes et utilisation des TIC pour l'éducation des femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Prise en charge des questions de sécurité alimentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes- femmes en faveur de l'éducation et de la formation des femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une des questions ci-dessus est "oui", veuillez préciser :

**-SNPF / CSLP / POLITIQUE DE LA FAMILLE / POLITIQUE DE L'ENFANCE**

**-MULTIPLICATION DES SESSIONS DE FORMATION ET DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION**

### Section 3 : Les femmes et la santé

#### a) Mesures prises par le gouvernement

2.3.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour assurer des services de santé de qualité pour les femmes (*ne cocher la case correspondante que si la réponse est ‘oui’*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD et de la Déclaration de Copenhague	Oui <input type="checkbox"/>		-AMELIORATION DE L'ACCES AUX STRUCTURES - MISE EN ŒUVRE DU FORFAIT OBSTETRICALE -DEMARRAGE DU CNAM -PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA -MISE EN PLACE DU PROGRAMME DE SANTE DE L'AFTOUT
Elaboration, mise en œuvre et suivi de programmes de santé tenant compte de l'égalité hommes femmes, notamment des services de santé en matière d'éducation abordables pour les femmes et les jeunes filles, et augmentation des ressources pour la santé des femmes	Oui	-MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATEGIE NATIONALE DE SANTE -SNPF	
Réduction de la morbidité et de la mortalité maternelles, prise en charge des effets des avortements non médicaux, accès permanent des filles aux services et information en matière de santé et de nutrition, et lutte contre les pratiques traditionnelles préjudiciables pour la santé des femmes et des filles, notamment les mutilations génitales	Oui <input type="checkbox"/>		
Appui aux interventions visant à réduire la propagation du paludisme, des maladies cardiovasculaires, des infections sexuellement transmissibles et des cancers féminins, notamment la fourniture de services de santé en matière de reproduction gratuits ou subventionnés	Oui	MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATEGIE NATIONALE DE SANTE	
Introduction de cours obligatoires sur l'égalité hommes-femmes dans les facultés de médecine	Oui <input type="checkbox"/>		

#### b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.3.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire ‘Les femmes et la santé’, veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à assurer des soins de santé de qualité pour les femmes et à réduire la pauvreté. (*Cocher la réponse appropriée*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input type="checkbox"/>	
Participation des hommes et des garçons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input type="checkbox"/>	
Egalité hommes femmes et TIC pour la santé des femmes	Oui <input type="checkbox"/>	
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input type="checkbox"/>	
Financement de l'égalité hommes-femmes pour améliorer la santé des femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Appui aux femmes âgées	Oui <input type="checkbox"/>	
Appui aux filles contaminées par le VIH/Sida	Oui <input type="checkbox"/>	

Si la réponse à l'une des questions ci-dessus est ‘oui’, veuillez préciser :

STRATEGIE DU PAYS DANS LE DOMAINE DE LA SANTE

CREATION D'UN COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE

CREATION D'UN COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME

## Section 4 : Le VIH/Sida et ses effets sur l'égalité hommes-femmes

### a) Cadre institutionnel et politique national

2.4.1 Votre gouvernement a-t-il mis en place un cadre institutionnel pour la prise en charge de la question du VIH/Sida ou adopté une stratégie ou des mesures, notamment une modification du dispositif législatif pour répondre aux préoccupations en la matière ?

Oui

Si oui, veuillez apporter les précisions ci-après :

#### **-PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA** **-PROGRAMME MULTISECTORIEL DE LUTTE CONTRE LE SIDA**

- |  |                          |                          |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 1. Existence d'une politique du VIH/Sida soucieuse d'égalité entre les hommes et les femmes                        | Oui                      | <input type="checkbox"/> |
| 2. Existence de directives et normes de prestation de services soucieuses d'égalité entre les hommes et les femmes | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Disponibilité des ressources humaines suffisantes   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. Autres (veuillez préciser) :  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| _____  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| _____  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| _____  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| _____  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

2.4.2 Votre gouvernement a-t-il mis en place des cadres juridiques opérationnels pour atténuer la vulnérabilité des femmes et des jeunes filles et en assure-t-il le suivi ?

Oui

Si oui, veuillez préciser

#### **-L'ELABORATION DU CSP EN 2001**

#### **-LA PROMULGATION D'UNE LOI INSTAURANT UN QUOTA DE 20% POUR LES FEMMES SUR TOUTES LES LISTES ELECTORALES**

#### **-L'ADOPTION DES MESURES DE DISCRIMINATION POSITIVE POUR PROMOUVOIR LES PRATIQUES EGALITAIRES ET REDUIRE LES ECARTS HISTORIQUES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES\_**

### b) Stratégie de prévention et de traitement du VIH/Sida

2.4.3 Votre gouvernement a-t-il adopté récemment des mesures et des politiques visant notamment à modifier la législation dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de traitement du VIH/Sida ?

Stratégie de prévention et de traitement du VIH/Sida	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)

Conseils et dépistage volontaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Dépistage volontaire	Négatif 2008 Positif 2008
Disponibilité et utilisation des préservatifs masculins et féminins <sup>0</sup>	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Des préservatifs masculins et féminins distribué pendant les journées de sensibilisations	
Interventions ciblées en direction des femmes et d'autres groupes vulnérables	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Les jeunes filles De plus de 14 ans et des jeunes garçons de plus de 15 ans on	
Prévention de la transmission de la mère à l'enfant	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	- Consultation gynécologique Suivie de grossesse - Bilan de grossesse etc	
Administration de la thérapie antirétrovirale	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	CNTA (centre national de traitement ambulatoire)	
Campagnes de communication pour modifier les comportements	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Dans tous les départements de la capitales et aussi au niveau régional	
Soins médicaux et psychologiques et services sociaux pour les victimes du VIH/Sida	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Prise en charge psychologique des PVVIH/sida	
Soins à domicile	Oui <input type="checkbox"/>		
Autres (veuillez préciser)	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Impact du VIH/Sida sur le développement Prise en charge Nutritionnelle Prise en charge psychosociale	

## Section 5 : Violence à l'égard des femmes

### a) Mesures prises par le gouvernement

2.5.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour éliminer la violence à l'égard des femmes (*ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui"*)

Stratégie de prévention et de traitement du VIH/Sida	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Dispositions juridiques pour sanctionner la violence à l'égard des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	ADOPTION ET VULGARISATION D'UNE LOI PENALE INCRIMINANT LES MUTILATIONS GENITALES FEMININES (MGF)	
Promulgation ou renforcement de la législation sanctionnant les contrevenants et appui aux femmes victimes de violence à travers une assistance judiciaire et juridique	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	ADOPTION DU CSP EN 2001 -L'ADOPTION DES MESURES DE DISCRIMINATION POSITIVE POUR PROMOUVOIR LES PRATIQUES EGALITAIRES ET REDUIRE LES ECARTS HISTORIQUES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES	
Prise en compte de l'égalité hommes-femmes dans toutes les politiques et lois en rapport avec la violence à l'égard des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Groupe interministériel genre	-
Accès des femmes handicapées à l'information sur les services en faveur des victimes de la violence	Oui <input type="checkbox"/>		
Existence de foyers et de services de secours dotés de moyens financiers suffisants à la disposition des filles et des femmes	Oui <input type="checkbox"/>	ACCES AUX MICRO CREDITS ET AGR	
Recherche, collecte de données et compilation de statistiques sur la violence au sein de la famille	Oui <input checked="" type="checkbox"/>		
Mesures visant à empêcher le tourisme sexuel et la traite des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Encouragement des médias à examiner les effets des approches stéréotypées des rôles respectifs des hommes et des femmes, notamment celles qui sont véhiculées par la publicité	Oui <input type="checkbox"/>		

### b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.5.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "La violence à l'égard des femmes", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à éliminer la violence à l'égard des femmes. (*Cochez la réponse appropriée*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	<b>Oui</b>	
Financement de l'égalité hommes-femmes pour éliminer la violence à l'égard des femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une des questions ci-dessus est "oui", veuillez préciser :

- **SNPF / CSLP / POLITIQUE DE LA FAMILLE / POLITIQUE DE L'ENFANCE**
- **MULTIPLICATION DES SESSIONS DE FORMATION ET DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION**
- **UNE COMMISSION NATIONALE ET UNE CELLULE SPECIALE CHARGEE DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES A L'EGARD DES FEMMES ONT ETE MISES EN PLACE (CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : 2008-2009)**
- **UNE STRATEGIE D'ABANDONS DES MUTILATIONS GENITALES FEMININES EST REALISEE**
- **DES COMMISSIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES ONT ETE MISES EN PLACE.**

## Section 6 : Les femmes et les conflits armés

### a) Mesures prises par le gouvernement

2.6.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour protéger les femmes dans les situations de conflit armé (ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
La voix des femmes dans la prévention des conflits est entendue et elles participent activement aux processus de paix, notamment la planification, la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets en faveur des réfugiés	Oui <input type="checkbox"/>		
Formation des femmes au règlement des conflits, à la réconciliation et à la tolérance	Oui <input type="checkbox"/>		
Prise en compte de l'égalité hommes-femmes dans le règlement des conflits armés et autres	Oui <input type="checkbox"/>		
Enquêtes et poursuites contre les membres de la police, des services de sécurité et des forces armées impliqués dans des actes de violence à l'égard des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Protection et garantie de l'intégrité des femmes réfugiées	Oui <input type="checkbox"/>		
Formation des officiers de l'armée dans le domaine des droits fondamentaux des femmes et mesures pour aider les femmes réfugiées à surmonter les traumatismes consécutifs aux viols et à l'isolement	Oui <input type="checkbox"/>		
Application des dispositions de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU	Oui <input type="checkbox"/>		
Application des dispositions du Protocole de l'UA sur les droits fondamentaux des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Ratification et intégration des conventions et protocoles internationaux à la législation nationale	Oui <input type="checkbox"/>		

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.6.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "Les femmes et les conflits armés", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à protéger les femmes dans les conflits armés. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui	
Egalité hommes-femmes et utilisation des TIC en faveur des femmes dans les situations de conflit	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Prise en charge des questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes-femmes en faveur des femmes dans les conflits armés	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser :

**-MULTIPLICATION DES SESSIONS DE FORMATION ET DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION**

**Section 7 : Les femmes et l'économie**

**a) Mesures prises par le gouvernement**

2.7.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour assurer la pleine participation des femmes à l'économie (ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Adoption et promulgation de lois garantissant un accès égal à l'emploi et à la protection sociale	Oui	<b>-LA CONSTITUTION -SNPF -CSLP</b>	
Garantie d'un accès égal aux capitaux et aux opportunités commerciales	Oui <input type="checkbox"/>		
Renforcement des capacités dans le domaine de l'analyse économique qui tient compte de l'égalité hommes-femmes	Oui	<b>-COMMISSION INTERMINISTERIELLE CHARGÉE DU GENRE</b>	
Ratification et intégration à la législation nationale des conventions et protocoles internationaux garantissant la participation des femmes à l'économie	Oui	<b>RATIFICATION DE LA CEDEF EN 2001</b>	

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.7.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "Les femmes et l'économie", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à assurer la pleine participation des femmes à l'économie. (Cocher la réponse appropriée)



Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui	
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui	
Egalité hommes-femmes et utilisation des TIC pour la participation des femmes à l'économie	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Prise en charge des questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes-femmes pour la participation des femmes à l'économie	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser :

**-SNPF / CSLP / POLITIQUE DE LA FAMILLE / POLITIQUE DE L'ENFANCE**

**-MULTIPLICATION DES SESSIONS DE FORMATION ET DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION**

## Section 8 : Les femmes et la prise de décisions

### a) Mesures prises par le gouvernement

2.8.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour assurer une participation effective des femmes à la gouvernance, au pouvoir et à la prise de décisions. (Ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Encouragement et renforcement de la représentation des femmes dans les structures politiques	Oui <input type="checkbox"/>	<b>LOI IMPOSANT UN QUOTA DE 20% POUR LA REPRESENTATION DES FEMMES DANS LES ELECTIONS</b>	
Encouragement d'une plus grande participation des femmes, notamment les autochtones, aux processus de prise de décisions	Oui <input type="checkbox"/>	<b>ADOPTION D'UN PROJET D'ORDONNANCE PORTANT LOI ORGANIQUE RELATIVE A LA PROMOTION DE L'IMPLICATION DES FEMMES AU POSTES DE DECISION</b>	
Appui aux travaux de recherche visant à identifier les voies et moyens de renforcer l'autonomie politique des femmes			

### b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.8.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "Les femmes et la prise de décisions", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à assurer une participation égale des femmes au pouvoir et à la prise de décisions. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place de mécanismes institutionnels	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui	
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes-femmes et TIC pour la participation des femmes à la prise de décisions	Oui	
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes-femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser :

- **SNPF / CSLP / POLITIQUE DE LA FAMILLE / POLITIQUE DE L'ENFANCE**
- **MULTIPLICATION DES SESSIONS DE FORMATION ET DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION**
- **UNE LOI ORGANIQUE RELATIVE A LA PROMOTION DE L'ACCES DES FEMMES AUX MANDATS ELECTORAUX ET AUX FONCTIONS ELECTIVES A ETE ADOPTEE**
- **DES FEMMES SONT NOMMEES MINISTRES, AMBASSADEURS ET GOUVERNEURS.**

**Observations :**

Les résultats des élections 2007 :

Municipales : 3688 conseillers municipaux élus dont 1120 femmes soit 30,33% ; sur les neuf communes de Nouakchott, trois sont dirigées par des femmes

Législatives : 95 députés dont 18 femmes, soit 17,9% et neuf sénateurs femmes sur 53 sénateurs hommes soit 16,98%.

**Section 9 : Droits fondamentaux des femmes**

**a) Mesures prises par le gouvernement**

2.9.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour protéger les droits fondamentaux des femmes. (Ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Présentation en temps voulu à la Commission du rapport sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Diffusion de l'information sur les mécanismes de recours nationaux, régionaux et internationaux contre les violations des droits des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		

Consécration du principe de l'égalité hommes-femmes dans la législation nationale et multiplication des programmes pour protéger les droits fondamentaux des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	- La Constitution de 20 juillet 1991 - La Stratégie nationale de promotion féminine - Le Code du statut personnel - Des services et des cellules spécialisés dans la lutte contre les violences sont mis en place (aide juridique aux femmes)	Création de nouvelles structures d'accueil en 2009  La S.C est aussi active dans ce domaine : Centre d'accueil et d'écoute pour les femmes victimes de violence.
Traduction dans un langage accessible au plus grand nombre des données relatives à l'égalité hommes-femmes, notamment les protocoles pertinents	Oui <input type="checkbox"/>		
Ratification et intégration à la législation nationale des conventions et protocoles internationaux et africains garantissant les droits fondamentaux des femmes	<b>Oui</b>		

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.9.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "Les droits fondamentaux des femmes", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à protéger les droits des femmes. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui	
Egalité hommes-femmes et TIC	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes-femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser :

**-MULTIPLICATION DES SESSIONS DE FORMATION ET DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION**

**Section 10 : Les femmes et les médias**

**a) Mesures prises par le gouvernement**

2.10.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour assurer une participation effective des femmes dans les médias (ne cocher la case correspondante que si la réponse est “oui”)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Mesures pour appuyer la recherche sur les femmes et les médias et garantir leur accès et leur participation à ces moyens d'information	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Elaboration d'une stratégie en matière d'IEC	2007
Encouragement des politiques médiatiques favorisant l'égalité hommes-femmes, en général, et dans les nominations à tous les postes dans les médias, en particulier	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Constitution et le Quotas de 20%	2006/2008
Encouragement et reconnaissance des réseaux médiatiques féminins	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Radio rurale Femmes et développement	2004 2007
Encouragement de la participation des femmes à l'élaboration des directives professionnelles et des codes de conduite des médias	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	HAPA (Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuelle)	2006
Encouragement des travaux de recherche soucieux d'égalité entre les hommes et les femmes, mise en œuvre d'une stratégie d'information, d'éducation et de communication et appui à la recherche sur les femmes et les médias	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Elaboration d'une stratégie en matière d'IEC	2007
Application des dispositions du Sommet mondial sur la société de l'information			

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.10.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire “Les femmes et les médias”, veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à assurer une participation égale des femmes dans les médias. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place de mécanismes institutionnels	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes-femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est “oui”, veuillez préciser :

-SNPF / CSLP / POLITIQUE DE LA FAMILLE / POLITIQUE DE L'ENFANCE

-MULTIPLICATION DES SESSIONS DE FORMATION ET DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

CSA (commissariat à la sécurité alimentaire)

## Section 11 : Les femmes et l'environnement

### a) Mesures prises par le gouvernement

2.11.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour assurer une participation effective des femmes aux activités liées à l'environnement (*ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui"*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Mesures intégrant le principe de l'égalité hommes-femmes dans la conception et la mise en œuvre d'une gestion écologiquement rationnelle des ressources, notamment en milieu rural	Oui <input type="checkbox"/>		
Mesures pour prendre en compte l'égalité hommes-femmes dans la réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le développement n° 7 et renforcer l'autonomie des femmes en tant que productrices et consommatrices pour assurer l'efficacité des interventions dans le domaine de l'environnement	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Réalisation de la Stratégie nationale sur la femme rurale Et le plan d'action</b>	
Fourniture d'une assistance technique aux femmes dans certains secteurs comme l'agriculture, la pêche, la petite entreprise, le commerce et l'industrie	Oui <input type="checkbox"/>		
Evaluation des politiques et programmes du point de vue de leurs effets sur l'environnement et de l'accès égal des femmes aux ressources naturelles et à leur utilisation	Oui <input type="checkbox"/>		

### b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.11.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "Les femmes et l'environnement", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à favoriser une participation égale des femmes dans le domaine de l'environnement. (*Cocher la réponse appropriée*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes-femmes et TIC	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes-femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser :

**-SNPF / CSLP / POLITIQUE DE LA FAMILLE / POLITIQUE DE L'ENFANCE**

**-MULTIPLICATION DES SESSIONS DE FORMATION ET DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION**



## **TROISIEME PARTIE : Examen des principaux acquis, défis et enseignements**

De manière générale, dans le cadre de vos efforts pour mettre en œuvre le Programme d'action de Beijing dans votre pays, veuillez mentionner les quatre principaux acquis, défis et enseignements qui, selon vous, méritent d'être signalés. Veuillez les classer par ordre de priorité.

### **Principaux acquis dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing**

#### **1. LOI IMPOSANT UN QUOTA DE 20% POUR LA REPRESENTATION DES FEMMES DANS LES ELECTIONS**

---

#### **2. ADOPTION D'UN PROJET D'ORDONNANCE PORTANT LOI ORGANIQUE RELATIVE A LA PROMOTION DE L'IMPLICATION DES FEMMES AU POSTES DE DECISION**

---

#### **3. UNE LOI ORGANIQUE RELATIVE A LA PROMOTION DE L'ACCES DES FEMMES AUX MANDATS ELECTORAUX ET AUX FONCTIONS ELECTIVES A ETE ADOPTEE**

---

#### **4. LE GOUVERNEMENT A ERIGE LE DEPARTEMENT EN CHARGE DE LA PROMOTION FEMINIE EN MINISTERE**

---

#### **5 ELABORATION DE PLUSIEURS POLITIQUES :**

- POLITIQUE NATIONALE DE LA PROMOTION DE LA FEMME RURALE
  - POLITIQUE NATIONALE DE LA FAMILLE
  - POLITIQUE DU DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE
  - POLITIQUE NATIONALE DU DEVELOPPEMENT DE LA NUTRITION
  - STRATEGIE NATIONALE GENRE
  - STRATEGIE NATIONALE D'ABANDON DES MGF
  - RESEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES ET MINISTRES
  - GROUPE PARLEMENTAIRE DE LA PETITE ENFANCE
- 
- 

### **Principaux défis dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing**

1 vulgarisation de l'arsenal juridique existant

---

2. limite des moyens du Ministère chargé de la promotion féminine

---

3.\_ Résistances socioculturelles au changement et à la participation de la femme

---

4. limite de synergie entre les secteurs impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie genre ; \_\_\_\_\_

---

### **Principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing**

1. \_\_Intérêt accordé au développement de la femme\_\_\_\_\_

2. \_\_Rehaussement du statut économique et social de la femme\_\_\_\_\_

3. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
4. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Note finale:**

Considérez-vous que certains thèmes pertinents ne sont pas couverts par le présent questionnaire ? Si oui, veuillez faire part de votre point de vue, de vos commentaires et de vos observations à ce sujet.

**MERCI INFINIMENT !**